

Voix de Gauche – Pétition contre l’installation d’une antenne « 5g » au chemin de Chaumont 6 à Confignon

Pétition adressée au Conseil administratif et au Conseil municipal de la commune de Confignon

Une antenne «5g » est prévue au 6 chemin de Chaumont à Confignon (sur la parcelle 11778). Cette antenne sera installée en pleine zone d’habitation et à 150 mètre à vol d’oiseau de l’école primaire de Confignon.

La non-dangereuse des ondes émises par ces installations, notamment cumulées avec les très nombreuses autres sources d’émissions de ce type (antennes téléphoniques d’autres générations etc.), n’a pour l’heure pas pu être prouvée¹. Le principe de précaution ancré dans notre législation fédérale doit donc continuer de s’appliquer en la matière. Il est essentiel de garantir la sécurité et la santé de la population de la commune en renonçant à l’installation de toute infrastructure de ce type pour l’heure.

L’utilité actuelle de ces nouvelles antennes n’est d’ailleurs largement pas démontrée puisqu’aucun téléphone compatible n’existe aujourd’hui en Suisse. Au contraire l’utilisation accrue de ressources naturelles qu’elles provoquent, a été largement documentée et présentée dans la presse.

En conséquence, nous demandons de **renoncer à l’installation de l’antenne prévue au chemin de Chaumont**, d’instaurer un **moratoire sur toute installation nouvelle sur la commune** de Confignon et d’afficher publiquement cette **opposition de principe de la commune**.

Nom	Prénom(s)	Adresse	Courriel (facultatif)	Signature

A renvoyer à Association Voix de Gauche, c/o F. Mazzola – 4 place de l’Eglise, 1232 Confignon

¹ Une étude mandatée par l’Office fédéral de l’environnement a rendu ses conclusions fin novembre 2019 sans pouvoir prendre position notamment s’agissant de la dangerosité de telles installations